

Saec. VIII. — S. Césaire. Ecriture mérovingienne.

Bruxelles, Bibliothèque royale, ms. 9850—52, fol. 143.

Extrait d'un manuscrit parchemin, qui entre autres écrits contient les homélies de saint Césaire. Grandeur : 27×19,5 cm. Le Codex tout entier était primitivement en écriture onciale. A la fin des homélies se trouvaient trois feuillets contenant le *Decretale de recipientis et non recipientis libris* du pape Gélase; ces feuillets ont été enlevés et remplacés par quatre feuillets en écriture mérovingienne, contenant : *Exortatio sancti Caesarii ad tenendam vel custodiendam caritatem* (fol. 140—143). Notre planche offre un exemple de cette addition. Au fol. 4 du Codex se lit l'inscription suivante : *Hic liber [continet] vitas patrum seu vel humilitas sancti Caesarii episcopi, quod venerabilis vir Nomedius abba scribere rogavit et ipsum basilicae sancti Medardi contulit devotus in honore. Si quis illum exinde auferre temptaverit, iudicium cum Deo et sancto Medardo sibi habere [novertit].* L'abbé Nomedius (Numidius), dont il est ici fait mention, était, ainsi que l'a démontré Delisle, abbé de Saint-Médard à Soissons, au temps de Childébert III (695—711). Le Codex fut donc écrit vers l'année 700, et cela nous fournit aussi pour les quatre feuillets ajoutés, en écriture mérovingienne, un « terminus a quo ». Le manuscrit appartient ensuite à l'abbaye de Saint-Vaast (sancti Vedastii), à Arras, et plus récemment il passa aux Bollandistes. Voir sa description dans Van den Gheyn, *Catalogue des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, II, 1902, p. 224, N° 1221; et dans L. Delisle, *Notice sur un manuscrit mérovingien de la Bibliothèque royale de Belgique*, dans *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale et autres bibliothèques*, XXXI, 1884, p. 33. Voir le texte dans Migne, *Patrologia latina*, t. 67, col. 1151.

Écriture mérovingienne. Voir les explications sur le Codex de Saint-Gall de notre planche. L'écriture de ce supplément, que l'on rencontre également en d'autres manuscrits du nord de la France, se distingue avantagement de l'écriture des diplômes mérovingiens et de beaucoup d'autres livres de la même période : les ligatures sont moins nombreuses, et les lettres sont mieux séparées et mieux formées. Les hastes sont souvent d'une grandeur disproportionnée, surtout à la première ligne. Celles d'en haut souvent sont appuyées, celles d'en bas se terminent en pointes. Les traits droits ont en haut un léger renflement, beaucoup de finales ont une ligne de fuite.

Les lettres isolées. **a** n'a pas la forme du **cc**, mais plutôt la forme de **ic** : le second trait seul est fait comme un **e**, le premier est droit (*quis ipsa*, 1); en liaison avec d'autres lettres, le premier trait est incliné, soit à droite, soit à gauche (*vera*, 1; *meoiter*, 4); à la ligne 2, on s'est servi d'un **a** oncial (*apostolus*). La courbe du **h** est très petite; elle était tracée manifestement, ainsi que la courbe de l'**i**, d'un nouveau coup de plume; elle va vers la gauche pour se redresser vers la droite; au-dessus de la

courbe se trouve un petit trait, qui sert de liaison avec les lettres suivantes (3, 4, 8, 9, 11). La tête du **g** est grande, la queue petite (1, 2, 4). **h** est incliné vers la gauche; la boucle a une ligne de fuite (1, 2). **m** et **n** portent également une ligne de fuite (1, 2). **r** descend au-dessous de la ligne (1, 2). **s** a différentes grandeurs (1, 2). La barre du **t** s'incline fort bas en avant, souvent jusqu'au milieu de la haste et parfois plus bas encore (5, 6, 7); en ligature **t** a souvent la forme d'épsilon ou la forme de la ligature **et** (*festinet*, 2; *inter*, *patientissima*, 18). Voir **y** (5).

Les abréviations sont rares (5, 11). Les mots sont la plupart du temps séparés. Les signes de ponctuation sont en partie d'une main postérieure. Au commencement des phrases nouvelles ou des membres de phrases on a une lettre plus développée et parfois une majuscule; voir **h**, **q**, **v**, lignes 1, 2, 6, 8, 15.

Corrections. En beaucoup de passages un correcteur a amélioré l'ancienne orthographe, en se servant d'une encre plus pâle. Nous donnons dans la transcription le texte primitif, dans les remarques les corrections.

Et ideo quia ipsa est vera caritas, qui omnes homines diligit. Qui se cognoscit<sup>1)</sup> vel unum hominem odio habere<sup>2)</sup> festinet amaritudinem fellis vomere, ut dulcedinem<sup>3)</sup> in se caritatis mereatur excipere; quia sine illa nec ieiunia<sup>4)</sup> nec vigiliae nec orationis<sup>5)</sup> nec adlymosinae nec fides atque virginitas ullam hominem adiuvaré. Et quia de caritate<sup>6)</sup> nos ammonens apostolus dixit: „In caritate radicate<sup>7)</sup> et fundati“, et „radix bonorum omnium est caritas“, evidentissimi constat, quod, quomodo quaelibet arbor pulchra et amoenae et floribus ac fructibus plena, si in ea radix viva non fuerit, omnis eius pulchritudo marcescit<sup>8)</sup> ita et quilibet christianus, si reliqua bona opera tamquam in ramis se habere<sup>9)</sup> monstraverit, et de ipsis sine caritate praesumens radicem ipsius caretalis<sup>10)</sup> habere noverit, sine ullis fructibus sterilis remanebit.

15 Vera enim caritas in adversitatibus tolerat, in prosperitatibus temperat, in duris passionibus fortis, in bonis operibus hilaris, in temptatione patissima, inter viros<sup>11)</sup> fratres dulcissima, inter falsos patientissima, inter insidias innocens, inter iniquitates gemens

<sup>1)</sup> cognoscit. <sup>2)</sup> habere. <sup>3)</sup> dulcedinem. <sup>4)</sup> Par le tou du parchemin on voit après ieiunia quelques lettres majuscules du feuillet suivant. <sup>5)</sup> orationes. <sup>6)</sup> Correction de caritatem. <sup>7)</sup> radicati. <sup>8)</sup> marcescit. <sup>9)</sup> habere. <sup>10)</sup> caritatis. <sup>11)</sup> viros.

Saec. VIII. — S. Grégoire. Ecriture mérovingienne.

Saint-Gall, Stiftsbibliothek, Codex 214, p. 48.

Feuillets de parchemin d'un Codex, contenant les Dialogues de Grégoire-le-Grand. Ces feuillets furent retrouvés, servant de couverture de livres, par le bibliothécaire Ildelfonse d'Arx, qui les réunit en un petit volume. Notre Fac-similé contient des fragments des chapitres 28 et 29 du second livre des Dialogues. Grandeur : 21×14 cm. Voir la description dans Scherrer, *Verzeichnis der Handschriften der Stiftsbibliothek von St. Gallen*, 1875, p. 77; et dans Chroust, *Monumenta palaeographica*, livraison XVII, pl. 4. Voir le texte dans Migne, *Patrologia latina*, t. 66, col. 186.

Écriture mérovingienne. Voir les explications sur le Codex de Bruxelles, de notre planche; les lettres sont moins soignées et moins distinctes que dans ce Codex. Les hastes supérieures sont souvent renforcées en forme de massue (1, 3, 4). Toutes les hastes sont grandes. Le titre de chapitre, ligne 19, est en capitales, le **d** seul est oncial.

Lettres isolées. **a** est ouvert; son premier trait en haut est ou droit ou légèrement arqué; **a** se distingue de l'**u** surtout par le second trait, qui en haut et en bas est fortement arqué (1, 2). **b** en bas est recourbé vers la gauche; au-dessus de la courbe, il y a encore un trait, qui relie le **b** avec les lettres suivantes (voir aussi cette forme, pl. 28, t. 4). **c** est la plupart du temps très grand, et semble fait de deux **c** superposés (1, 3). La haste du **d** droit descend bien au-dessous de la ligne (1). **e** généralement la forme d'épsilon; l'œil en est ordinairement fermé (1, 2). Voir **g** (1, 2). La haste de l'**h** est inclinée à gauche (4, 9). Au commencement des mots **i** est long ou demi-long, il est bref dans l'intérieur des mots (1, 3, 10, 16, 17). Le dernier jambage de l'**m** et de l'**n** est souvent marqué d'une ligne de fuite (12, 13). Souvent **u** est majuscule (1). **o** a souvent la forme d'un petit delta grec (2, 4). **q** en ligature est ouvert; la pointe de la haste est tournée vers la gauche (9, 14, 15). Il est souvent

difficile de distinguer l'**r** de l'**s** (*reservaret*, 4). La barre du **t** en avant descend assez bas, à peu près jusqu'au milieu de la haste, à laquelle ordinairement elle adhère (1, 2).

Abréviations. **q** avec deux points ou avec un point-virgule est mis pour *que* (1, 15, 24); **h** avec une grande virgule pour *huc* (17, 18, 20, 21); abréviation pour **m** à la fin des mots (11); abréviations des manuscrits chrétiens (3, 22); abréviation pour *per* (17). Le signe d'abréviation est un trait oblique, ondulé.

Les ligatures sont assez nombreuses, mais ordinairement sans grand changement de lettres. A remarquer la forme d'épsilon du **t** dans la ligature *te* (3), *tr* (17), *tu* (22).

Séparation de mots et de phrases. Les mots sont souvent séparés; parfois il y a un ou deux points entre eux (9, 11, 12). Les phrases sont séparées par des points ou par des espaces blancs; le commencement des phrases ou des membres de phrases est marqué par des lettres plus grandes (3, 5) ou par des lettres majuscules (7). A la fin de notre page (24), le signe de ponctuation est très grand, il se compose d'un trait ondulé; un signe semblable se trouve aussi à la fin du chapitre de la page suivante.

in vitro vase remaneret. Tunc quidam subdiaconus Agapitus nomine advenit magnopere postulans, ut sibi aliquantulum olei dare debuisset. Vir autem *Domini*, quia cuncta decreverat in terra tribuere, ut in caelo omnia reservaret, hoc ipsum parum quod remanserat olei iussit petenti dari; monachus vero, qui cellarium tenebat, audivit quidem iubentis verba, sed impleri distulit. Cumque post paululum, si id quod iusserat datum esset, inquireret, respondit monachus, se minime dedisse, quia, si illum<sup>1)</sup> ei tribuerit, omnino nihil fratribus remaneret. Tunc iratus alius praecipit, ut hoc ipsum vas vitreum, in quo parum olei remansisse videbatur, per fenestram proiecerint, ne in cellam aliquid per inobedienciam remaneret; factumque est. Sub fenestra autem eadem ingens praecipitium patibat saxorum, molibus<sup>2)</sup> aspersum<sup>3)</sup> proiectum. Itaque vas vitreum venit in saxis, sed sic mansit incolome, ac si proiectum minime fuisset, ita ut neque frangi neque oleum effundi potuisset. Quod vir *Domini* praecipit levare atque ut erat integrum petenti trilui. Tunc collectis fratribus inobentem<sup>4)</sup> monachum de infidelitate sua et superbia eorum omnibus increpavit.

XXVIII. De oleo vacuo et oleo repleto.

20 Qua increpatione completa sese cum hisdem fratribus in orationem dedit. In eo autem loco, ubi cum fratribus orabat, vacuus erat ab oleo doleus et coopertus; cumque *sanctus* vir in oratione persisterit, coepit operimentum eiusdem dolei oleo exsiccante sublevare. Quo commodo<sup>5)</sup> atque sublevato quod excreverat

<sup>1)</sup> Le signe d'abréviation sur l'**u** est grisé. <sup>2)</sup> Corrigé. <sup>3)</sup> Pour aspersum. <sup>4)</sup> Pour inobedienciam. <sup>5)</sup> Pour commodo.